

# Débats du Sénat

COMPTE RENDU OFFICIEL

## SÉNAT

Le lundi 8 mai 1967

### OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA VINGT-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement ayant été, par proclamation, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires, la séance du Sénat est ouverte à 4 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière.

#### COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Son Honneur le Président** informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante:

Résidence du Gouverneur Général  
Ottawa

le 8 mai 1967

Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale des édifices du Parlement à 4 heures de l'après-midi aujourd'hui 8 mai 1967, et que, lorsqu'on aura informé Son Excellence que tout est prêt, elle se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la deuxième session de la vingt-septième législature du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire du Gouverneur général.

Esmond Butler

Son Honneur le Président du Sénat  
Ottawa

Le Sénat s'ajourne à loisir.

## DISCOURS DU TRÔNE

A 4 heures de l'après-midi, Son Excellence le Gouverneur général se rend au Sénat et prend place sur le trône. Son Excellence ordonne aux Communes de se présenter. La Chambre des communes et son Orateur étant venus, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la deuxième session de la vingt-septième législature du Canada par le discours suivant:

*Honorables Membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je voudrais à mes premières paroles donner un caractère personnel, puisqu'elles seront diffusées par la radio et la télévision à travers le Canada. Je suis bien conscient des promesses d'avenir du Canada dans l'exercice de mes nouvelles charges et fonctions, dont l'une me conduit ici pour ouvrir la session du centenaire du Parlement. Permettez-moi de renouveler la promesse que je faisais à la cérémonie d'installation: mon unique préoccupation est de mériter la confiance que Sa Majesté Notre Reine a placée en moi sur la recommandation de ses ministres canadiens et la confiance qui m'a été manifestée par tant de Canadiens de toutes les régions, qui m'ont fait leurs vœux avec tant de gentillesse. C'est avec reconnaissance que mon épouse et moi-même avons reçu tous ces messages d'encouragement.

Une telle circonstance rappelle la tristesse que nous avons tous ressentie à la mort de mon prédécesseur, Son Excellence le général Georges Vanier, qui s'était acquis l'affection de tous. En consacrant sa vie à tout ce qui est bon et noble, il a donné un magnifique exemple à ses compatriotes.

Mes deux distingués prédécesseurs canadiens ont assumé, tout au long de leur carrière, en plus des fonctions traditionnelles et constitutionnelles de représentant de Sa Majesté la Reine du Canada, celles de représentant du peuple canadien. J'essaierai à mon tour de contribuer au développement de ce qu'il y a de meilleur dans notre vie nationale,